

Décision

Générale

colonial

Décision n° 30-148-1909 04/02/1909

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
4 février 1909

Numéro JO
n° 148 du 01/03/1909

Date du numéro
1 mars 1909

TEXTE INTÉGRAL

une commission composée de : MM. Rizzo, chef du Service des Travaux Publics p. i. Président. Tusci, Mécanicien breveté de la Marine. Baud, chef mécanicien à la Régie du chemin de fer. est nommée pour procéder, le vendredi 5 février 1909 à 8 heures 1/2 du matin, à la visite de la machine du remorqueur « Ménélick » de la Cie de l'Afrique Orientale dans les conditions prévues au Titre II du décret du 1er février 1893.